

OFFRE DE MATIÈRES PREMIÈRES OPIACÉES ET DEMANDE D'OPIACÉS POUR LES BESOINS MÉDICAUX ET SCIENTIFIQUES

1. Conformément au mandat qui lui a été confié par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961¹ et les résolutions pertinentes du Conseil économique et social, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) examine régulièrement les questions touchant à l'offre et à la demande d'opiacés utilisés à des fins licites et s'attache à assurer un équilibre durable entre les deux. Le présent document contient une analyse de la situation actuelle². Se fondant sur cette analyse, l'Organe a fait des recommandations visant à préserver l'équilibre entre l'offre et la demande d'opiacés; ces recommandations se trouvent au chapitre II de son rapport annuel³.

Introduction

2. Conformément à la méthodologie adoptée par l'OICS, l'analyse ci-après est fondée sur un examen des données concernant les matières premières opiacées, ainsi que les opiacés fabriqués à partir de ces matières premières, une distinction étant établie entre, d'une part, les matières premières riches en morphine et les opiacés dérivés de la morphine et, d'autre part, les matières premières riches en thébaïne et les opiacés dérivés de la thébaïne. On calcule l'offre mondiale de ces matières premières en se basant sur la production et les stocks de matières premières opiacées et on évalue la demande en se basant sur les données relatives à l'utilisation, dans le monde entier, de matières premières opiacées pour la fabrication de tous les opiacés (voir par. 18 ci-après). Les données concernant la consommation totale et les stocks d'opiacés sont aussi prises en considération, selon que de besoin.

3. Le présent document vise à compléter les observations sur les statistiques communiquées présentées ci-dessus pour les différentes matières premières opiacées qui peuvent être tirées du pavot à opium (opium, paille de pavot et concentré de paille de pavot) et les opiacés qui en sont dérivés. Les lecteurs sont invités à consulter ces observations pour obtenir une information plus approfondie sur l'évolution à long terme des différentes substances (voir pages 107-130 ci-dessus). Dans la présente analyse, on

s'intéresse surtout à la situation actuelle, en commençant par les quatre dernières années pour lesquelles des données statistiques sont disponibles. Les chiffres de la production pour 2007 et 2008 sont basés respectivement sur les statistiques préliminaires et les évaluations communiquées par les principaux pays producteurs⁴, alors que ceux qui portent sur la demande de matières premières opiacées et des opiacés qui en sont dérivés pour 2007 et 2008 sont basés sur les projections établies par l'Organe à partir des tendances observées par le passé.

4. Enfin, dans la présente section, l'Organe examine les tendances de la consommation mondiale de l'ensemble des opiacés et des opioïdes de synthèse au cours des deux dernières décennies. Les conclusions de cette analyse comprennent les observations concernant les statistiques communiquées sur les différentes substances et tiennent compte des changements intervenus dans le temps en ce qui concerne la part relative des opiacés tirés du pavot à opium dans la consommation mondiale d'opioïdes.

Offre de matières premières opiacées

Culture du pavot à opium en vue d'en extraire les alcaloïdes

5. Le tableau 1 ci-dessous présente, pour les années 2003 à 2008, un aperçu de la superficie des cultures de pavot à opium (*Papaver somniferum*) utilisé pour l'extraction d'alcaloïdes dans les principaux pays producteurs, en distinguant, le cas échéant, les variétés riches en morphine de celles riches en thébaïne. L'évaluation de la superficie cultivée pour ces deux types de matières premières est indiquée pour chaque année, de même que les données sur la superficie effectivement récoltée, lorsqu'elles sont disponibles. Les variations que l'on peut observer entre les estimations de la superficie cultivée, fournies par les gouvernements, et la superficie effectivement récoltée résultent principalement des conditions météorologiques.

6. En 2006, seule la Turquie a enregistré une augmentation de la superficie effectivement récoltée par rapport à 2004 et 2005. Dans les autres principaux pays producteurs, la superficie de pavot à opium récoltée a diminué. En Australie, la réduction de la superficie totale des cultures pour les deux types de pavot à opium s'est poursuivie

¹Nations Unies, *Recueil des traités*, vol. 520, n° 7515.

²Il n'a pas été tenu compte dans cette analyse des données concernant la Chine et la République populaire démocratique de Corée, dont la production de matières premières opiacées est exclusivement destinée à la consommation intérieure. Il n'a pas non plus été tenu compte des données relatives à l'utilisation de l'opium saisi et remis sur le marché licite en République islamique d'Iran, ni de la demande d'opiacés dérivés de cet opium.

³Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2007 (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.08.XI.1).

⁴Ces chiffres ont été ajustés, le cas échéant, afin de tenir compte de la teneur en alcaloïdes industriellement récupérables des matières premières en question.

Tableau 1. Culture du pavot à opium riche en morphine et riche en thébaïne, 2003-2008

(Superficie estimée confirmée par l'OICS et superficie récoltée, en hectares)

	2003	2004	2005	2006	2007 ^a	2008 ^b
Australie						
Superficie estimée (riche en morphine)	10 400	7 400	6 700	4 900	4 982	5 250
Superficie effectivement récoltée (riche en morphine)	9 811	6 644	6 599	3 457	4 982	—
Superficie estimée (riche en thébaïne)	7 900	6 800	6 500	5 300	3 872	9 700
Superficie effectivement récoltée (riche en thébaïne)	7 637	5 578	4 633	4 839	3 872	—
Total, superficie estimée (morphine et thébaïne)	18 300	14 200	13 200	10 200	8 854	14 950
Total, superficie effectivement récoltée (morphine et thébaïne)	17 448	12 222	11 232	8 296	8 854	—
Espagne						
Superficie estimée (riche en morphine)	6 000	7 002	7 002	6 002	7 600	6 000
Superficie effectivement récoltée (riche en morphine)	5 732	5 986	4 802	2 146	5 300	—
Superficie estimée (riche en thébaïne)	—	—	500	1 000	—	2 500
Superficie effectivement récoltée (riche en thébaïne)	—	996	490	—	1 500	—
Total, superficie estimée (morphine et thébaïne)	6 000	7 002	7 502	7 002	7 600	8 500
Total, superficie effectivement récoltée (morphine et thébaïne)	5 732	6 982	5 292	2 146	6 800	—
France						
Superficie estimée (riche en morphine)	7 100	7 600	8 500	9 100	5 150	4 335
Superficie effectivement récoltée (riche en morphine)	7 919	8 312	8 841	6 632	3 202	—
Superficie estimée (riche en thébaïne)	2 500	2 000	1 100	1 000	1 000	1 750
Superficie effectivement récoltée (riche en thébaïne)	1 499	1 007	524	1 444	2 707	—
Total, superficie estimée (morphine et thébaïne)	9 600	9 600	9 600	10 100	6 150	6 085
Total, superficie effectivement récoltée (morphine et thébaïne)	9 418	9 319	9 365	8 076	5 909	—
Hongrie						
Superficie estimée (riche en morphine)	18 500	16 000	14 000	12 000	13 000	12 500
Superficie effectivement récoltée (riche en morphine)	2 937	7 084	5 106	4 322	3 312	—
Inde						
Superficie estimée (riche en morphine)	12 200	16 595	8 156	7 300	6 220	4 680
Superficie effectivement récoltée (riche en morphine)	12 320	18 591	7 833	6 976	5 913	—
Turquie						
Superficie estimée (riche en morphine)	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000 ^c
Superficie effectivement récoltée (riche en morphine)	99 430	30 343	25 335	42 023	34 690	—

Note: Un champ grisé signifie que l'évaluation correspondante a été dépassée.

^aLes chiffres pour 2007 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

^bLes chiffres pour 2008 sont basés sur des évaluations communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

^cÉvaluation de la superficie maximale qui devrait être récoltée (le Gouvernement turc compte sur une superficie de 35 000 hectares).

Tableau 2. Matières premières opiacées riches en morphine: production, demande et différence entre les deux^a, 2003-2008*(Production, demande, différence entre les deux et stocks en tonnes d'équivalent morphine)*

	2003	2004	2005	2006	2007 ^b	2008 ^c
Australie						
Production	151	96	130	70	68	53
Espagne						
Production	44	55	36	17	70	85
France						
Production	68	101	96	56	25	49
Hongrie						
Production	9	30	15	17	15	49
Inde						
Production	57	92	37	38	30	24
Turquie						
Production	145	60	64	106	30	70
Autres pays						
Production	13	13	13	12	14 ^d	22 ^d
Total, production (1)	487	447	391	316	252	352
Total, demande de matières premières (2)	387	362	382	400	420	450
Opium	63	54	68	68	70	70
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	324	308	314	332	350	380
Total, demande d'opiacés pour les besoins médicaux et scientifiques^e (3)	298	292	309	299	320	330
Différence						
(1) moins (2)	100	85	9	-84	-168	-98
(1) moins (3)	189	155	82	17	-68	-22
Stocks						
Matières premières opiacées	730	796	838	725	557	459
Opium	201	238	209	178
Paille de pavot	384	406	444	370
Concentré de paille de pavot	145	152	185	177
Opiacés	218	241	259	283

Note: Deux points (.) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

^aPour la différence entre l'offre (production et stocks) et la demande de matières premières opiacées riches en morphine, voir le paragraphe 23 ci-dessous.

^bLes chiffres pour 2007 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

^cLes chiffres pour 2008 sont fondés sur des évaluations communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

^dÉvaluation établie par le secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

^eNon compris la demande de substances non visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

en 2006, contribuant à une diminution des stocks mondiaux de matières premières opiacées. En Inde, seul pays producteur d'opium couvert par la présente analyse, la superficie de pavot à opium récoltée a de nouveau baissé en 2006, en raison des stocks importants d'opium déjà détenus dans le pays. Dans les autres pays, la réduction de la superficie récoltée en 2006 était due à des conditions météorologiques défavorables.

7. En 2007, la superficie de pavot à opium riche en morphine récoltée a continué de diminuer en France et en Hongrie, du fait de conditions météorologiques défavorables. La superficie récoltée en Turquie a également baissé en 2007 par rapport à 2006, mais elle a enregistré une hausse en Australie et en Espagne en 2007; dans ces deux pays, la superficie de pavot à opium riche en thébaïne récoltée s'est accrue.

Tableau 3. Matières premières opiacées riches en thébaïne: production, demande et différence entre les deux^a, 2003-2008
(Production, demande, différence entre les deux et stocks en tonnes d'équivalent thébaïne)

	2003	2004	2005	2006	2007 ^b	2008 ^c
Australie						
Production	58	44	60	58	72	135
Espagne^d						
Production	—	11	14	2	23	20
France^d						
Production	10	9	4	11	14	15
Inde						
Thébaïne extraite de l'opium	6	9	4	4	3	2
Autres pays						
Thébaïne extraite de la paille de pavot riche en morphine (M)	6	4	2	2	4 ^e	6 ^e
Total, production (1)	80	77	84	77	116	178
Total, demande						
Matières premières opiacées (2)	78	86	113	131	140	160
Opium	7	6	7	7	7	7
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	71	80	106	124	133	153
Opiacés pour les besoins médicaux et scientifiques^f (3)	44	48	55	55	70	70
Différence						
(1) moins (2)	2	-9	-29	-54	-24	18
(1) moins (3)	36	29	29	22	46	108
Stocks						
Matières premières opiacées	135	130	104	88	64	82
Opium	20	24	21	18
Paille de pavot	86	75	56	43
Concentré de paille de pavot	29	31	27	27
Opiacés	83	91	128	141

Note: Deux points (.) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

^aPour la différence entre l'offre (production et stocks) et la demande de matières premières opiacées riches en thébaïne, voir le paragraphe 24 ci-dessous.

^bLes chiffres pour 2007 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

^cLes chiffres pour 2008 sont fondés sur des évaluations communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

^dEn Espagne et en France, les grandes quantités de thébaïne extraites de la paille de pavot riche en morphine sont ajoutées aux quantités extraites de la paille de pavot riche en thébaïne.

^eÉvaluation établie par le secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

^fNon compris la demande de substances non visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

8. Pour 2008, certains gouvernements prévoient d'étendre la superficie des cultures. Toutefois, la plupart ont fourni pour la superficie consacrée à la culture du pavot à opium des estimations inférieures aux niveaux records atteints dans leur pays en 2002 et 2003.

Production de matières premières opiacées

9. Les tableaux 2 et 3 présentent un aperçu de la production mondiale de matières premières opiacées de 2003 à

2006 ainsi que les projections pour 2007 et 2008. Comme le montre le tableau 2, la production totale de matières premières opiacées riches en morphine dans les principaux pays producteurs, qui a commencé à baisser en 2004, a encore diminué en 2006, atteignant 316 tonnes⁵ d'équivalent morphine, en raison d'une nouvelle réduction de la superficie récoltée (voir par. 6 ci-dessus). La Turquie est devenue le principal pays producteur en 2006, en partie du fait de l'augmentation du rendement agricole en paille de pavot enregistrée dans le pays. Elle a représenté 34 % de la production mondiale, suivie par l'Australie (22 %), la France (18 %), l'Inde (12 %), l'Espagne et la Hongrie (représentant chacune 5 %).

10. La production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne⁶ a continué de diminuer en 2006, pour s'établir à 77 tonnes d'équivalent thébaïne (voir le tableau 3), en raison d'une nouvelle réduction de la superficie des cultures en Australie. Ce pays a représenté 75 % du total mondial et la France, 14 %.

11. En 2007, la production de matières premières opiacées riches en morphine devrait encore diminuer, pour s'établir à 252 tonnes d'équivalent morphine, en raison de conditions météorologiques défavorables en Europe. Selon les informations actuellement disponibles, l'Espagne devrait devenir le plus gros producteur en 2007, avec 70 tonnes, suivie de l'Australie, avec 68 tonnes.

12. Comme le montre le tableau 3, la production de matières premières opiacées riches en thébaïne devrait considérablement augmenter en 2007, pour atteindre un total de 116 tonnes d'équivalent thébaïne, du fait de l'accroissement des superficies cultivées en Australie et en France et de l'augmentation prévue de la production de matières premières opiacées riches en thébaïne en Espagne.

13. Selon les évaluations soumises par les principaux pays producteurs, la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine en 2008 devrait encore augmenter, pour s'établir à 352 tonnes d'équivalent morphine. Par ailleurs, la production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne devrait encore progresser et s'établir à 178 tonnes d'équivalent thébaïne, en raison d'une nouvelle augmentation des superficies cultivées en Australie. Comme les années précédentes, la production effective de matières premières opiacées en 2008 pourrait sensiblement différer des évaluations, en

⁵L'analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en morphine, mais tient compte aussi de la morphine contenue dans le pavot à opium riche en thébaïne, lorsqu'il y a lieu.

⁶L'analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en thébaïne, mais tient compte aussi de la thébaïne contenue dans le pavot à opium riche en morphine, lorsqu'il y a lieu.

raison de divers facteurs, notamment les conditions météorologiques.

Stocks mondiaux de matières premières opiacées et d'opiacés dérivés de ces matières premières

14. Comme indiqué au tableau 2, les stocks mondiaux de matières premières opiacées riches en morphine (y compris le concentré de paille de pavot, produit intermédiaire) ont été plus que suffisants pour couvrir la demande mondiale annuelle et auraient permis, à la fin de 2006, de couvrir la demande mondiale pendant 21 mois. En 2006, la Turquie est restée le pays qui détenait les stocks les plus importants de matières premières opiacées (229 tonnes, sous forme de paille de pavot et de concentré de paille de pavot), suivie par l'Inde, qui détenait 151 tonnes d'équivalent morphine sous forme d'opium. Ensemble, ces deux pays ont encore représenté plus de 50 % des stocks mondiaux de matières premières opiacées riches en morphine. La part détenue par les autres pays producteurs dans ces stocks s'établissait à environ 35 % en 2006.

15. Les stocks de matières premières opiacées riches en thébaïne ont continué de diminuer en 2006 (voir le tableau 3), pour s'établir à 88 tonnes, soit 67 % de leur utilisation au niveau mondial à la fin de cette année. L'Australie, l'Espagne, la France et l'Inde, pays producteurs, ont ensemble représenté environ 80 % du total mondial en 2006.

16. Les stocks mondiaux d'opiacés dérivés de la morphine, détenus principalement sous forme de codéine et de morphine, n'ont cessé d'augmenter depuis les années 90. À la fin de 2006, ils atteignaient 283 tonnes, ce qui aurait été suffisant pour couvrir la demande mondiale de ces opiacés pendant environ un an, même en l'absence de fabrication d'opiacés supplémentaires à partir de matières premières opiacées.

17. Les stocks mondiaux d'opiacés dérivés de la thébaïne (oxycodone, thébaïne et, dans une bien moindre mesure, oxymorphone) ont constamment augmenté ces dernières années. Ils ont enregistré une hausse de 10 % en 2006, pour atteindre 141 tonnes à la fin de l'année. Ces stocks, principalement détenus dans les pays utilisateurs, sont restés plus que suffisants pour satisfaire la demande mondiale pendant deux ans et demi.

Demande de matières premières opiacées

18. L'Organe mesure la demande d'opiacés de deux façons, comme le montre l'analyse ci-après, en se fondant sur: a) l'utilisation des matières premières opiacées pour

tenir compte de la demande des fabricants; et *b*) la consommation mondiale de l'ensemble des opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961⁷.

Demande de matières premières opiacées exprimée par les fabricants, mesurée en fonction des quantités de matières premières utilisées

19. Pendant les deux dernières décennies, la demande mondiale de matières premières opiacées riches en morphine a augmenté, tout en fluctuant. Comme le montre le tableau 2, cette tendance s'est poursuivie pendant la période 2003-2006. En 2007 et 2008, la demande totale devrait encore augmenter. La part de l'opium dans le total des matières premières utilisées devrait continuer de reculer. La demande totale de matières premières opiacées riches en morphine en 2007 et 2008 devrait se situer aux environs de 420 et de 450 tonnes d'équivalent morphine respectivement.

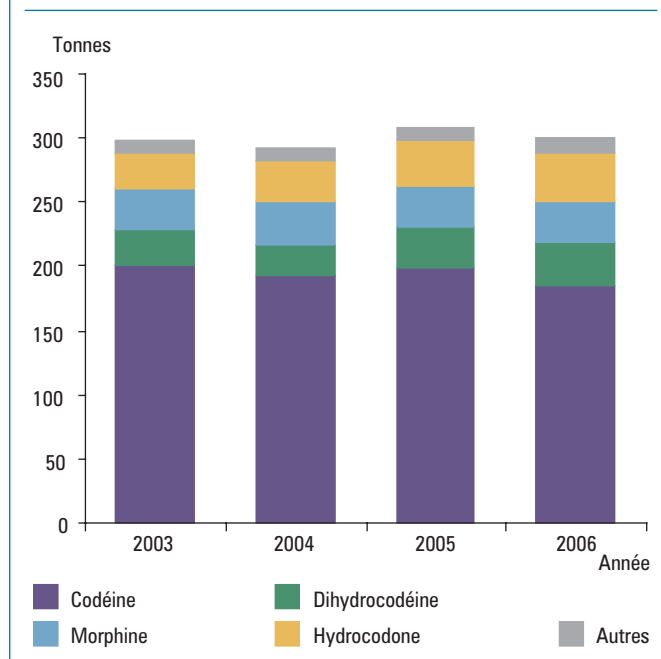
20. La demande mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne a augmenté plus rapidement que celle des matières premières opiacées riches en morphine, comme le montre le tableau 3. Par le passé, la demande de matières premières riches en thébaïne a fluctué en fonction du niveau mondial des stocks d'opiacés qui en sont dérivés. Compte tenu du niveau élevé des stocks détenus à la fin de 2006 (voir par. 17 ci-dessus), la demande totale de matières premières opiacées riches en thébaïne devrait s'établir à environ 160 tonnes d'équivalent thébaïne en 2008.

Demande d'opiacés mesurée en fonction de la consommation

21. On trouvera à la figure I une ventilation, par principaux stupéfiants, de la demande d'opiacés dérivés de la morphine exprimée en équivalent morphine. La demande mondiale de ces opiacés continue d'augmenter légèrement, avec de petites fluctuations. Elle devrait encore enregistrer une hausse, y compris dans les pays où la consommation d'opiacés a été faible par le passé. Compte tenu de ce qui précède, la demande totale d'opiacés dérivés de la morphine pourrait atteindre 320 tonnes en 2007 et 330 tonnes en 2008.

⁷ Avant 2003, l'OICS mesurait la demande mondiale en se fondant uniquement sur la consommation mondiale, exprimée en équivalent morphine, des principaux opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961. Le recours à cette méthode approximative ne permettait toutefois pas de prendre en considération les éléments suivants: *a*) demande de stupéfiants dont l'usage est moins courant; *b*) demande de substances qui, tout en n'étant pas placées sous contrôle au titre de la Convention de 1961, sont fabriquées à partir des matières premières opiacées, et pour lesquelles l'OICS ne dispose pas de données relatives à la consommation; et *c*) fluctuations de l'utilisation des matières premières dues à une évolution du marché anticipée par les fabricants, en ce qui concerne notamment les ventes d'opiacés, la variation du prix des matières premières ou des opiacés, etc.

Figure I. Consommation d'opiacés fabriqués à partir de la morphine, en tonnes d'équivalent morphine, 2003-2006



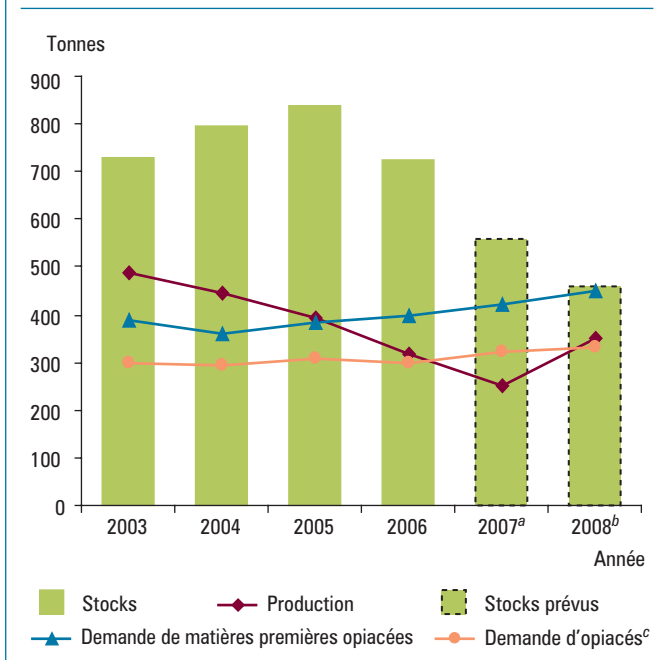
22. Surtout concentrée aux États-Unis, la demande d'opiacés dérivés de la thébaïne a fortement augmenté depuis la fin des années 90 et devrait continuer à progresser en 2006 et en 2007, en partie parce que la consommation de ces opiacés devrait se répandre dans d'autres pays. À l'échelle mondiale, la demande devrait s'élever en 2008 à quelque 70 tonnes d'équivalent thébaïne.

Différence entre l'offre et la demande de matières premières opiacées

23. En 2003 et 2004, la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine a encore dépassé la demande mondiale (voir la figure II). La production totale était en 2005 presque égale à la demande mondiale, alors qu'en 2006, elle n'en couvrait que 80 %. En 2007 et 2008, elle sera, selon les évaluations, inférieure à la demande mondiale et une partie de la demande devra être couverte en puisant dans les stocks. Les stocks qui resteront à la fin de 2008 seront suffisants pour couvrir l'utilisation mondiale de ces matières premières pendant environ une année. La différence entre l'offre mondiale (production et stocks) et la demande mondiale restera positive.

24. En ce qui concerne les matières premières riches en thébaïne (voir la figure III), dont la production a dépassé largement la demande jusqu'en 2002, le recul des cultures en 2003 et en 2004 a fait que la production a été presque égale à la demande mondiale, mesurée en fonction des quantités de matières premières utilisées. En 2005 et 2006, la production totale est restée inférieure à la demande

Figure II. Offre et demande de matières premières opiacées riches en morphine, en tonnes d'équivalent morphine, 2003-2008

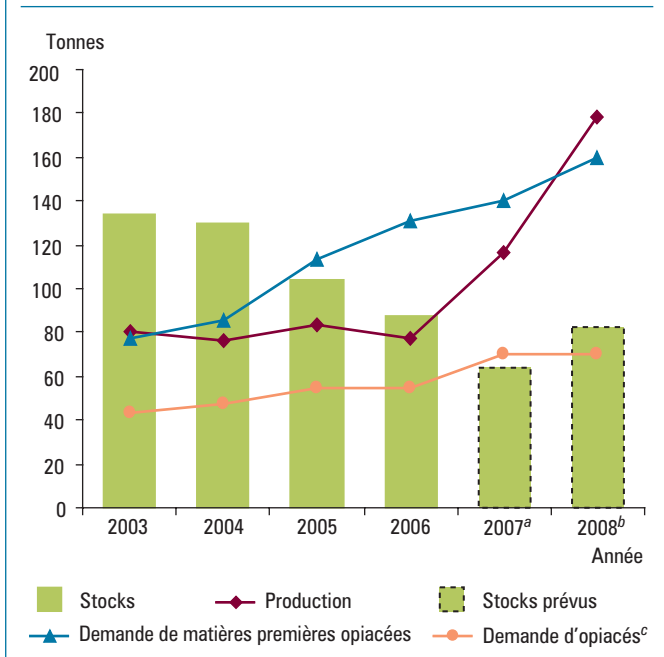


^aLes données pour 2007 sont fondées sur des données préliminaires communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

^bLes données pour 2008 sont fondées sur des évaluations communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

^cNon compris les substances qui ne sont pas visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

Figure III. Offre et demande de matières premières opiacées riches en thébaïne, en tonnes d'équivalent thébaïne, 2003-2008



^aLes données pour 2007 sont fondées sur des données préliminaires communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

^bLes données pour 2008 sont fondées sur des évaluations communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

^cNon compris les substances qui ne sont pas visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

totale, n'en couvrant que 62 % en 2006. Toutefois, l'offre totale (production et stocks) est restée supérieure à la demande mondiale. La production totale de matières premières riches en thébaïne actuellement prévue pour 2007 devrait encore être insuffisante pour couvrir la demande totale et on devrait de nouveau puiser dans les stocks. En 2008, la production totale devrait dépasser la demande mondiale, et les stocks de matières premières opiacées riches en thébaïne pourraient encore augmenter.

Résolutions du Conseil économique et social sur la demande et l'offre d'opiacés pour les besoins médicaux et scientifiques

25. Le 25 juillet 2007, le Conseil économique et social a adopté la résolution 2007/9 sur la nécessité d'un équilibre entre la demande et l'offre d'opiacés utilisés pour répondre aux besoins médicaux et scientifiques, dans laquelle: il a exhorté tous les gouvernements à continuer de contribuer à maintenir un équilibre entre l'offre et la demande licites de matières premières opiacées utilisées pour répondre aux besoins médicaux et scientifiques, à soutenir les pays fournisseurs traditionnels et établis, et à coopérer pour prévenir la prolifération des sources de production de matières premières opiacées; il a exhorté les gouvernements de tous les pays où le pavot à opium n'a pas été cultivé aux fins de la production licite de matières premières opiacées, dans un esprit de responsabilité collective, à ne pas se lancer dans la culture commerciale de cette plante en vue d'empêcher la prolifération des sites d'approvisionnement; et il a exhorté les gouvernements de tous les pays producteurs à respecter rigoureusement les dispositions de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 et de cette convention telle que modifiée par le Protocole de 1972 et à adopter des mesures efficaces pour prévenir la production illicite ou le détournement de matières premières opiacées vers les circuits illicites, et encouragé l'amélioration des pratiques en ce qui concerne la culture du pavot à opium et la production de matières premières opiacées.

Évolution des niveaux de consommation d'opioïdes

26. La figure IV présente l'évolution des niveaux de consommation mondiale d'opiacés et d'opioïdes de synthèse pour la période de vingt ans comprise entre 1987 et 2006. Les données présentées incluent la buprénorphine et la pentazocine, opioïdes placés sous contrôle au titre de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes⁸. Pour pouvoir rassembler les données relatives à la consommation de substances de puissance différente, les niveaux

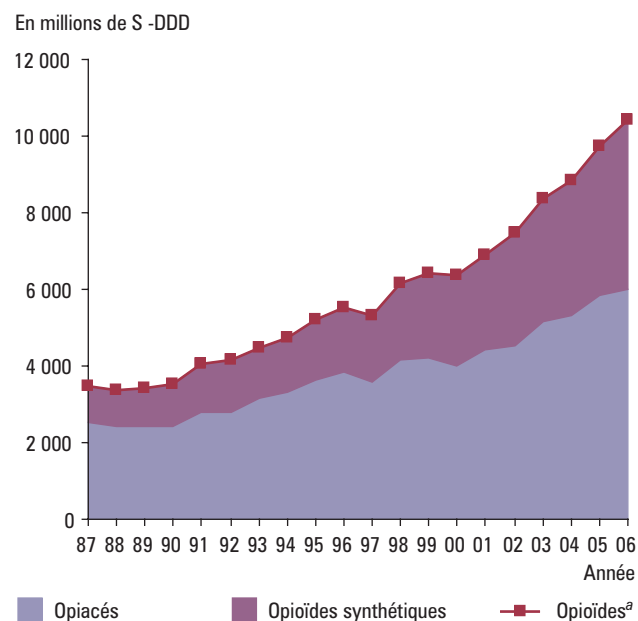
⁸Nations Unies, *Recueil des traités*, vol. 1019, n° 14956.

de consommation sont exprimés en millions de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques⁹.

27. La consommation d'opiacés, exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques, a régulièrement progressé, et a plus que doublé au cours de la période considérée. Parallèlement, l'offre de matières premières opiacées dont sont dérivés les opiacés est devenue plus que suffisante pour répondre à la demande croissante. Par ailleurs, la consommation d'opioïdes de synthèse, utilisés pour les mêmes indications que les opiacés, a plus que quadruplé depuis 1987. La part de la consommation d'opiacés dans la consommation totale d'opioïdes a par conséquent chuté de 73 % en 1987 à 58 % en 2006. La demande d'opiacés devrait régulièrement progresser dans le futur, même si sa part dans la consommation totale d'opioïdes baissera encore, du fait de la croissance plus rapide prévue de la consommation d'opioïdes de synthèse.

⁹Voir les notes explicatives des tableaux XIV.1 à XIV.3 pour une explication sur les doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques et sur la méthode utilisée pour calculer les niveaux de consommation; voir également le tableau XIV.3 pour de plus amples informations sur l'évolution des niveaux de consommation.

Figure IV. Consommation mondiale d'opioïdes^a, exprimée en millions de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD), 1987-2006



^aOpioïdes = opiacés + opioïdes synthétiques.